

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT PASSANT LE MARCHE :

COMMUNE DE MONISTROL SUR LOIRE
7 avenue de la Libération
43120 MONISTROL SUR LOIRE
☎ 04.71.66.53.45
Fax : 04.71.61.63.19
Type d'acheteur : collectivité territoriale

MODE DE PASSATION :

Ce marché est soumis aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

OBJET DU MARCHE :

Le présent marché a pour objet la **fourniture et l'impression de documents administratifs pour l'année 2017/2018**

Il est passé en application des articles 78 et 79 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux accords-cadres avec un seul opérateur. Il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées à l'article 80 du même décret.

Le marché comporte un seul lot.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 15/01/2017 ou de sa notification si celle-ci est postérieure pour un montant maximum de 40 000 € HT/an. Il peut être reconduit pour une durée maximale d'un an.

La commune se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant remis une offre conforme au dossier de consultation.

OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation peut être remis gratuitement à chaque candidat en exemplaire papier, sur demande écrite envoyée à l'adresse suivante :

Mairie de MONISTROL sur LOIRE
7 avenue de la Libération
43120 MONISTROL sur LOIRE
☎ 04.71.66.53.45 - Fax : 04 71 61 63 19
✉ : viviane.dacunha@monistrol.fr

DEPOT DES OFFRES :

Les offres devront être remises par lettre recommandée avec AR ou remises contre récépissé, à l'adresse suivante :

MAIRIE DE MONISTROL sur LOIRE
7 avenue de la Libération - BP 20019
43120 MONISTROL sur LOIRE

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :

Le 21 Novembre 2016 à 12 heures
Délai de validité des offres : 120 jours

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- DC1 et DC2
- Attestations exigées par les articles aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015
- Références et qualifications

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :

1-Prix des documents soumis à l'impression	50%
2-Qualité des produits et performances en matière de protection de l'environnement	30%
3-Délais et modalités de livraison	20%

MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT :

- Financement sur fonds propres de la collectivité
- Application des règles de la comptabilité publique
- Paiement par mandat administratif sous 30 jours

RENSEIGNEMENTS :

Hervé MINELLO, Directeur des Services Techniques - Mairie de Monistrol sur Loire
☎ 04.71.66.53.45 - Fax : 04.71.61.63.19

Date d'envoi à la publication le 17 octobre 2016